



## LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A VOTRE DEMANDE

### Pièces

Justificatif de la production de fruits et légumes (déclaration PAC 2022, déclaration AMEXA et éléments de comptabilité, attestation comptable)
Relevé d'identité bancaire ou IBAN
Pour le régime général (hors régime forfaitaire) : attestation du montant des charges d'engrais et amendements 2022 pour la production de fruits et légumes établie par un tiers de confiance ou à défaut, factures d'engrais et amendements acquittées

### MENTIONS LEGALES

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.

### SIGNATURE ET ENGAGEMENTS

Je soussigné (nom et prénom) : \_\_\_\_\_

- Certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.

Je m'engage :

- à délivrer tout document ou justificatif sur demande de l'autorité compétente dans le cadre de la présente demande ;
- à me soumettre et à faciliter l'ensemble des contrôles administratifs et terrains ;
- à ne pas avoir bénéficié ou demandé une indemnisation portant sur le même objet et la même période, mise en place par des collectivités territoriales, un autre ministère ou ses services et des établissements publics pour la même période d'éligibilité.

Je suis informé qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect des engagements ci-dessus, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans exclure d'autres poursuites et sanctions prévues par les textes en vigueur.

J'atteste sur l'honneur :

- que le montant d'aide demandé au titre du présent dispositif et des aides UKRAINE déjà reçues par ailleurs ne dépasse pas le plafond individuel prévu par le régime SA. 108916(2023/N), à savoir 250 000€ par numéro SIREN ;
- que je ne fais pas l'objet d'une injonction de récupération non exécutée, émise par une décision antérieure de la Commission européenne déclarant des aides illégales et incompatibles avec le marché intérieur non remboursée ou non versée sur un compte bloqué, majoré des intérêts de récupération correspondants ;
- que je ne fais pas l'objet de sanctions adoptées par l'UE dans le cadre du conflit russo-ukrainien (*personnes, entités ou organismes spécifiquement désignés dans les actes juridiques instituant ces sanctions, entreprises détenues ou contrôlées par des personnes, entités ou organismes ciblés par les sanctions de l'UE ou entreprises présentes dans les secteurs ciblés par les sanctions adoptées par l'UE, dans la mesure où l'aide porterait atteinte aux objectifs des sanctions pertinentes*).
- que je ne fais pas l'objet d'une procédure de liquidation judiciaire.

Fait le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature(s) (tous les associés en cas de GAEC)

### INFORMATIONS / CONTACTS

Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture & de la Forêt  
BP 103 rue Mariazé – 97600 MAMOUDZOU  
Service Économie Agricole - sea.daaf976@agriculture.gouv.fr